

## **Je m'accroche, me projette, m'oriente.**

Joffrey Ménagé,  
Professeur d'EPS, Beaumont sur Sarthe, (72)

*Se projeter, c'est "se jeter vers l'avant", intention volontaire à l'origine de tout apprentissage. Un élève sans projet qui ne présente que peu d'intérêt aux apprentissages est un élève potentiellement décrocheur. Tout apprenant a besoin d'un cap à suivre pour donner du sens à ses apprentissages et se créer des mobiles d'agir.*

*J'accroche aux apprentissages car je construis ce que je projette d'être et ce que je projette de faire. Dans le cadre d'une orientation individualisée, la logique d'offre de formation glisse vers une logique de besoins personnalisés et adaptés à l'élève aux différents stades de sa scolarité, le cheminement est alors à éclaircir pour que l'élève s'y engage. Dans cette optique, les enseignants orientent leurs démarches vers une méthodologie d'éducation à l'orientation co-pilotée puis progressivement autopilotée par l'élève. L'objectif à court terme est d'accrocher l'élève sur la base de ce qui le caractérise, puis à plus long terme, de nourrir, choisir et façonner un projet personnalisé d'orientation tout au long de la scolarité. Ces choix pédagogiques sont ceux d'une équipe éducative pour enrichir et pouvoir créer du lien dans le cheminement de l'élève. Cette volonté de transdisciplinarité peut aussi ouvrir l'élève sur le monde culturel, économique et professionnel et vise ainsi la formation d'un futur citoyen et d'un citoyen du futur. En d'autres termes, accrocher pour transformer l'élève et lui donner les armes pour vivre et s'accomplir dans notre société mais aussi être un acteur impliqué dans l'évolution de celle-ci.*



### **Une méthodologie d'éducation à l'orientation pour l'élève.**

*« Il semblerait que le passage d'une orientation basée sur le conseil à celle d'une éducation à l'orientation relevant de l'apprentissage scolaire favorise l'émergence de nouvelles modalités d'orientation. Alors que le conseil en orientation est une pratique psychologique généralement de face-à-face consistant à aider un élève à trouver les meilleures solutions à son devenir scolaire et professionnel, l'éducation à l'orientation est une pratique pédagogique dont la progression tout au long de la scolarité vise à donner à l'ensemble des élèves des compétences pour être à même de choisir et de s'orienter tout au long de leur vie »<sup>1</sup>.*

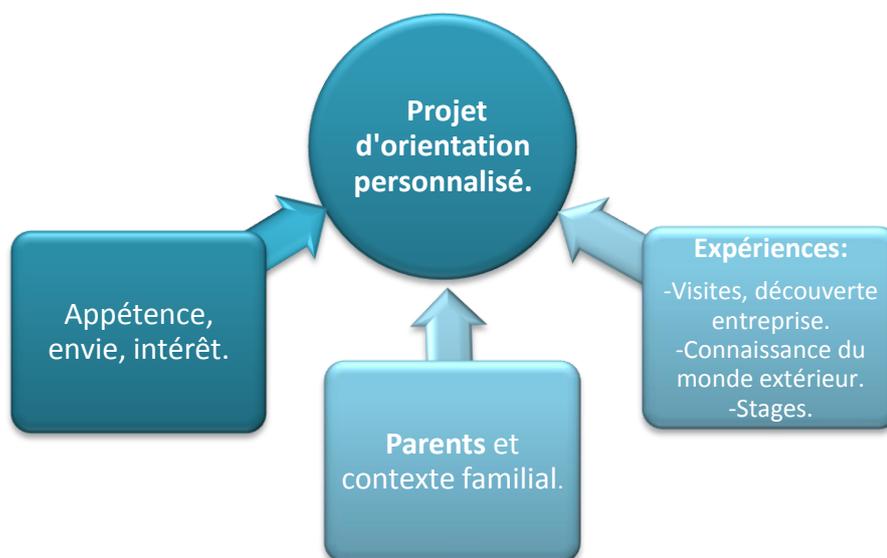
### **Se connaître pour s'accrocher.**

Scolairement, les élèves sont répartis par établissement, par niveau, puis par classe. Dans une gestion de classe, l'oubli des singularités de chacun est une problématique à combattre. Pour accrocher un élève, des points d'accroche doivent être recherchés. Pour l'enseignant, cette exploration est une étape incontournable pour connaître l'élève et adapter ses interventions pédagogiques dont la dimension psychologique prend une place importante.

<sup>1</sup> PAUL (J.-J.) & SULEMAN (F.), La production des compétences dans la société de la connaissance, Éducation et sociétés, 2005.

Dans l'optique de la construction d'un projet d'orientation, l'enseignant règle sa focale sur trois points de l'environnement de l'élève pour mieux le connaître et l'aider à se connaître : son niveau d'appétence, ses envies, ses intérêts ; ses expériences personnelles, son vécu hors de l'école puis ses parents et son contexte familial. Ces trois ensembles de prises peuvent permettre à l'enseignant de caractériser la personnalité de l'élève pour l'accrocher solidement à son projet d'orientation personnalisé.

Schéma 1, le projet d'orientation et l'environnement de l'élève.



« Penser en termes de parcours, c'est personnaliser la trajectoire de chacun pour plus d'équité. D'où la nécessité d'identifier les différents profils »<sup>2</sup>. Il est primordial que l'enseignant accompagne l'élève vers la connaissance lui-même, par l'éclairage de repères et par l'appréciation de ses propres prises de position. La connaissance de soi est un levier majeur dans la démarche d'éducation à l'orientation. Pour l'élève, se connaître, c'est pouvoir faire des choix pertinents au regard de ce qu'il est, tout en se projetant sur ce qu'il sera. En EPS, les démarches pédagogiques de personnalisation et de différenciation sont les pistes à investir pour y parvenir. « Dans une leçon où tous les élèves sont encordés pour réaliser l'ascension vers de nouveaux sommets d'apprentissage, il n'est pas rare qu'un ou plusieurs élèves décrochent [...]. La personnalisation et la différenciation apparaissent comme des leviers pédagogiques complémentaires à mobiliser de manière complexe dans une démarche d'enseignement pensée pour la réussite de tous »<sup>3</sup>.

### Guider l'élève pour le transformer.

« Il faut prendre en compte la personnalité, les besoins des élèves pour les guider vers un parcours institutionnalisé qui leur ressemble. Tenir compte de leur domaine d'excellence pour donner du sens à ce magma de matières semble capital. L'orientation doit, dans certains cas, notamment pour des élèves de niveau moyen, considérer des aptitudes dans les matières autres que celles qui, historiquement, apparaissent fondamentales »<sup>4</sup>. Les compétences disciplinaires seules ne peuvent pas assurer l'exhaustivité des champs nécessaires aux choix d'orientation pour un élève. En conseil de classe, se baser sur une moyenne générale en fin de troisième pour décider si un élève doit passer en seconde générale ou sortir de cette filière pour accéder à une voie professionnelle par exemple, n'a pas de sens. En amont, le guidage de l'enseignant, quelle que soit sa discipline, prend en compte l'élève dans sa globalité, avec son environnement singulier. Dans ce contexte, les apprentissages scolaires disciplinaires, transdisciplinaires observables à travers les compétences construites, du

2 GIBON (J.), « le profilage des élèves : entre vouloir, savoir et pouvoir », *e-novEPS* N° 3, juin 2012.

3 DOURIN (J-L.), « œuvrer contre l'échec par la personnalisation ou la différenciation », *e-novEPS* N° 3, juin 2012.

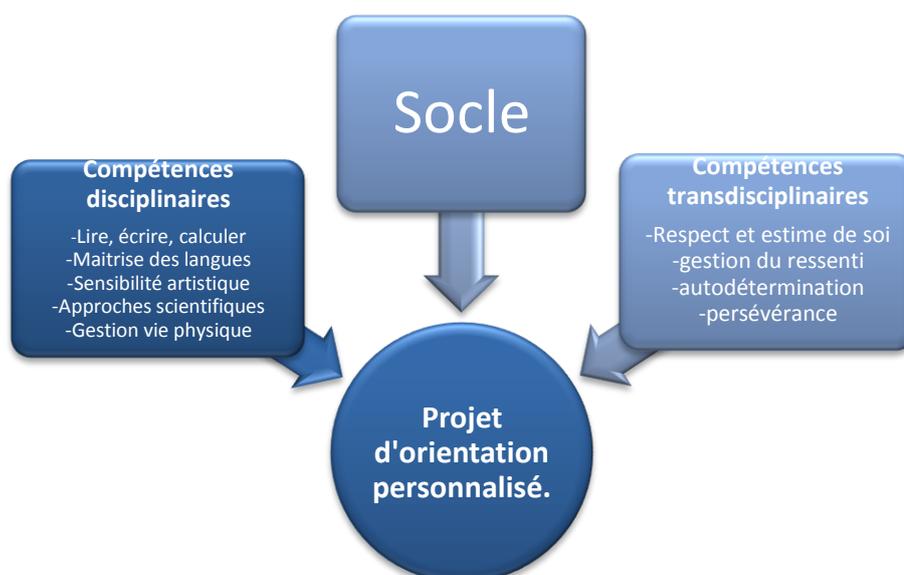
4 FONTES-TRAMECON (J.), « l'école "une et plurielle" », *e-novEPS* N°3, juin 2012.

socle commun, humaines, sociales...en lien avec les valeurs de l'École, prennent toute leur pertinence. Pour illustrer ces interactions en EPS, la gestion du ressenti de l'élève comme compétence liée à l'humain, est un exemple approprié.

« La caractérisation des élèves permet au professeur de différencier les mises en œuvre pédagogiques et viser pour chaque élève l'étape quatre, vers la construction d'un projet d'action personnalisé et réalisable. » Au collège, à la quatrième et dernière étape, « l'élève connaît et utilise ses sensations pour établir son propre projet d'action. A ce niveau, il connaît ses réactions personnelles, psychologiques et physiologiques, face à une situation proposée. Il peut anticiper les actions mises en œuvre pour utiliser favorablement les sensations ressenties dans l'action au service des apprentissages. La construction personnelle d'un projet d'action adapté est possible »<sup>5</sup>.

Le guidage de l'enseignant, par le filtre des compétences comme la gestion du ressenti, offre la possibilité d'envisager une réelle transformation de l'élève, destinée à lui permettre de prendre du recul sur soi pour intégrer de manière personnalisée les apprentissages d'ordre disciplinaire et transdisciplinaire. L'entourage de l'élève, en particulier son contexte familial, joue un rôle non négligeable dans cette démarche. Il convient à l'enseignant de créer du lien avec les parents, par le biais de communications numériques, par exemple sur le suivi de l'enfant, puis d'inciter l'élève à échanger, à argumenter ses prises de décision avec eux pour ambitionner une adhésion commune à son projet personnel.

Schéma 2, le projet d'orientation et le guidage du professeur.



## L'autopilotage de l'élève pour se projeter et s'orienter.

Au regard des étapes de caractérisation puis de guidage de l'élève développées précédemment, la méthodologie d'éducation à l'orientation aboutit à un pilotage autonome de l'apprenant.

« Les modalités courantes de construction du savoir dans la classe se traduisent en quatre temps : définir, dévoluer, réguler, institutionnaliser »<sup>6</sup>. Pour faire le parallèle avec l'idée d'éducation à l'orientation :

- « définir » : renvoie à la définition de soi au regard d'une situation soumise à des règles que les élèves peuvent comprendre pour s'y engager;

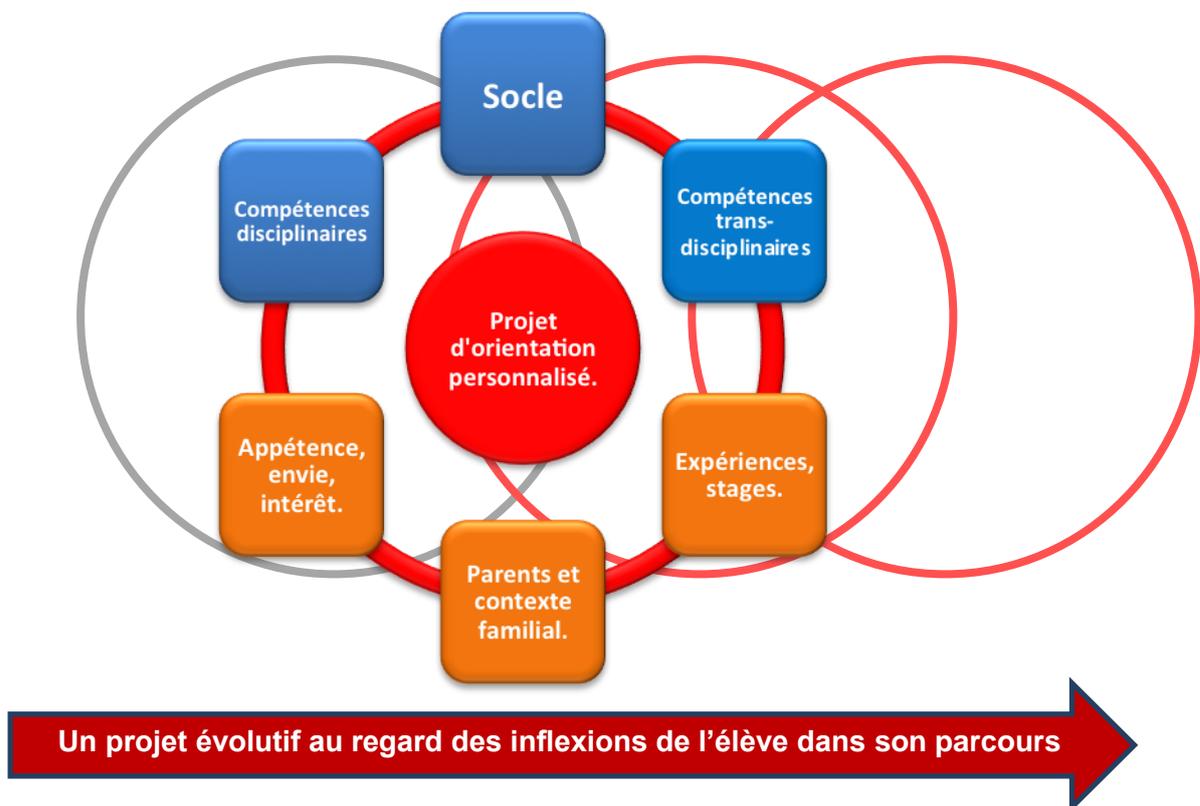
5 MENAGE (J.), « Le suivi du ressenti de l'élève », *e-novEPS* N°6, janvier 2014.

6 SENSEVY (G.) et MERCIER (A.) (dir.), « agir ensemble : l'action didactique conjointe du professeur et des élèves », revue française de pédagogie, 2007.

- « dévoluer » : l'enjeu est de faire en sorte que les élèves assument, dans la situation, la responsabilité d'affronter un problème;
- « réguler » : l'idée est de guider vers la production de stratégies gagnantes par les élèves;
- « institutionnaliser » : l'objectif est de reconnaître et fixer dans les activités des élèves les comportements légitimes et ré-investissables.

Ainsi l'idée de dévolution, inscrite dans ce système de notions, participe à l'élaboration d'une méthodologie de l'action de l'enseignant au service du projet personnalisé d'orientation. « *Le professeur doit (ou peut) offrir à l'élève des alternatives de cheminement pour qu'il puisse être l'agent actif de ses apprentissages. La dévolution porte alors sur les manières d'apprendre. Les formes de travail les mieux adaptées à cette activité sont celles qui vont placer l'élève en situation de choix au regard des opérations à mettre en œuvre pour réussir dans les tâches proposées* »<sup>7</sup>.

Schéma 3, le projet d'orientation personnalisé, l'autopilotage de l'élève.



Cet outil méthodologique doit permettre à l'élève, dans un premier temps, de se connaître soi-même et de prendre du recul sur ce qui le caractérise et ce qui influence sa personnalité. Celle-ci est amenée à évoluer aux grés des expériences vécues et du gain en maturité. Des étapes de réactualisation du profil sont à proposer en lien avec les enseignements visés. Dans un deuxième temps, cette connaissance de soi légitime les apprentissages scolaires plus largement, du fait qu'ils deviennent porteurs de sens, cohérents et en interaction avec ce qu'il est et qui il veut devenir. Le cercle rouge reliant tous ces satellites autour du projet d'orientation personnalisé symbolise le cheminement méthodologique. En outre le cercle grisé représente l'antériorité du projet et les cercles rouges suivants en filigrane, les réactualisations futures liées à l'évolution de ses choix et de ses intérêts. Pour répondre à la notion de parcours, il est nécessaire d'opérationnaliser cette démarche circulaire et durable.

<sup>7</sup> HENRY (F.), VOLANT (C.), « Faire et apprendre en EPS : dévoluer pour faire évoluer », *les cahiers EPS*, N°34, juin 2006.



## Un parcours guidé et étalonné tout au long de la scolarité.

« Bien plus qu'un simple choix, l'orientation est un véritable parcours personnalisé au sein d'un espace d'enseignement institué qui offre à l'élève la possibilité de s'épanouir, de construire des compétences bien spécifiques et complémentaires aux apprentissages fondamentaux »<sup>8</sup>.

La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 prévoit, pour chaque élève, la mise en place d'un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, nommé « *parcours Avenir* »<sup>9</sup>. Pour mettre en acte la méthodologie présentée précédemment tout au long de la scolarité d'un collégien, trois étapes adaptées au niveau de classe sont proposées pour construire ce parcours :

Etape 1, aux niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : explorer pour donner envie et susciter la curiosité.

Etape 2, au niveau 4<sup>ème</sup> : organiser et réaliser pour mieux comprendre.

Etape 3, au niveau 3<sup>ème</sup> : mettre en cohérence pour se mettre en projet.

### Explorer pour donner envie et susciter la curiosité, illustration.

Chaque étape visant la construction du projet d'orientation de l'élève reprend des objectifs priorités du Parcours à venir. Ceux-ci sont ciblés au regard du niveau des élèves, puis de la progression recherchée dans la construction du parcours de l'élève.

Tab. 1, axes de travail possibles, actions et acteurs pour la première étape en 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup>.

Exemple d'axes de travail du Parcours Avenir :	Actions au niveau 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> : Explorer pour donner envie et susciter la curiosité.
Découvrir le monde économique et professionnel.  Découvrir les entreprises et les différents métiers.  Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s).	<u>Interventions ludiques sur le monde économique, les entreprises, les acteurs associatifs et sur le marché de l'emploi.</u> <i>Associer des disciplines scolaires à différents métiers. Classer des métiers repérés dans l'environnement proche (parents, amis).</i> <i>S'approprier les technologies de l'information et de la communication par le jeu de rôles.</i> <i>Raconter un parcours. Exprimer ces intérêts pour un métier.</i>
<b>Acteurs et partenaires :</b>	<u>Vivre et aider à l'organisation d'une classe de neige, d'un séjour APPN ou autres classes transplantées.</u>
<i>Rechercher des informations.</i> Les professeurs, toutes disciplines confondues.	<u>Activités pédagogiques périscolaires :</u> <u>Visite de salons, création de mini entreprises, concours de jeunes inventeurs.</u>
Projets transdisciplinaires.	<i>Exprimer des qualités, des talents.</i>
Le professeur principal.	<i>Utiliser une documentation.</i>

### Organiser et réaliser pour mieux comprendre.

<sup>8</sup> FONTES-TRAMECON (J.), « L'école "une et plurielle" », e-novEPS N°3, juin 2012.

<sup>9</sup> DGESCO, réunion des recteurs, 9 juin 2015.

Pour prendre des décisions, élaborer des stratégies ou faire des choix concernant l'orientation, l'enseignant d'EPS et l'équipe éducative confrontent les élèves à des situations concrètes, à vivre corporellement et émotionnellement. Ces expériences vécues sont les supports pour pouvoir valider ou infléchir des positionnements préalables et ainsi faire évoluer le projet personnalisé (schéma 3). L'exemple d'un projet en classe de quatrième, dans le cadre des liaisons école-collège, illustre la méthodologie d'éducation à l'orientation.

Tab. 2, axes de travail possibles, actions et acteurs pour la deuxième étape en 4<sup>ème</sup>.

<p align="center"><b>Exemple d'axes de travail du</b> <b>Parcours Avenir :</b></p>	<p align="center"><b>Actions au niveau 4<sup>ème</sup> :</b> <b>Organiser et réaliser pour mieux comprendre.</b></p>
<p>Découvrir le monde économique et professionnel.</p> <p>Découvrir les entreprises et les différents métiers.</p> <p>Découvrir le marché de l'emploi.</p> <p>Aider chaque élève à se doter d'une compétence à s'orienter, pour choisir en connaissance de cause un parcours de formation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.</p> <p>Développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre chez tous les élèves.</p>	<p>Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s). <u>Construction de son orientation scolaire et de son projet professionnel.</u> <i>Reconnaître le lien entre métier et formation.</i></p> <p><i>Identifier des notions : secteurs, contrats...</i></p> <p><u>Découvertes d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations, classes en entreprise, visite d'entreprises et de sites de production.</u></p> <p><u>Mobilités à l'étranger, séjours linguistiques.</u></p> <p><u>Activités pédagogiques périscolaires : visite de salons, création de mini entreprises, concours de jeunes inventeurs.</u> <i>Localiser des établissements de formation.</i> <i>Énoncer des critères d'accès aux formations, des procédures d'admissions.</i></p>
<p align="center"><b>Acteurs et partenaires :</b></p>	
<p>Les professeurs toutes disciplines confondues.</p> <p>Projets transdisciplinaires.</p> <p>Le professeur principal.</p> <p>Le conseiller d'orientation psychologue.</p> <p>Le Chef d'établissement.</p> <p>Les entrepreneurs locaux.</p>	<p><u>Projet liaison école-collège :</u> <i>Ce projet transdisciplinaire a pour but d'organiser et de réaliser une séance d'EPS pour des élèves de CM2, par des élèves d'une classe de quatrième.</i></p> <p><u>Forum des métiers.</u> <i>Savoir solliciter ses centres d'intérêts, ses valeurs, et les enrichir au fil des découvertes réalisées.</i></p>

Tab. 3, organisation et réalisation du projet dans le cadre du parcours Avenir en quatrième.

<b>Avant la séance :</b> <b>« DEFINIR »</b>	<b>Pendant la séance :</b> <b>« DEVOLUER, REGULER »</b>	<b>Après la séance :</b> <b>« INSTITUTIONNALISER »</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diffuser l'information à l'école.</li> <li>-Recueillir les réponses.</li> <li>-Planifier une date.</li> <li>-Réserver les installations.</li> <li>-Se répartir les rôles.</li> <li>-Anticiper et gérer l'accueil des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Organiser l'aménagement matériel et humain.</li> <li>-Animer, transmettre, réguler une séance d'EPS pour des élèves de CM2.</li> <li>-Tenir une posture de tuteur.</li> <li>-Prendre des initiatives et des responsabilités face à un groupe.</li> <li>-S'exprimer verbalement et physiquement devant un public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire le bilan de l'opération.</li> <li>-Evaluer le dispositif.</li> <li>-Réinvestir les apprentissages.</li> <li>-Généraliser les acquis.</li> </ul>
<b>Compétences du socle visées :</b>	<b>Compétences du socle visées :</b>	<b>Compétences du socle visées :</b>
<b>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre.</b> <sup>10</sup> Coopération et réalisation de projets. Démarches de recherche et de traitement de l'information.	<b>Domaine 1: les langages pour penser et communiquer.</b> S'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit. S'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps <b>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen.</b> La règle et le droit. Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative.	<b>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen.</b> Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres. <b>Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.</b> L'espace et le temps.
<b>Compétences transversales développées :</b>	<b>Compétences transversales développées :</b>	<b>Compétences transversales développées :</b>
-Capacités d'anticipation et de planification.	-Gestion du ressenti. Dépassement de soi.	-Connaissance et estime de soi.
<b>Contribution au projet d'orientation professionnelle:</b>	<b>Contribution au projet d'orientation professionnelle:</b>	<b>Contribution au projet d'orientation professionnelle:</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Respect des horaires, ponctualité</li> <li>-Respect et écoute de l'autre.</li> <li>-Répartition équitable des tâches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gérer la sécurité des personnes et des biens.</li> <li>-Adapter ces interventions verbales selon les interlocuteurs et les situations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consolidation du projet professionnel au regard de son vécu.</li> <li>-Ouverture sur une voie professionnelle différente.</li> </ul>

L'élève, guidé par l'enseignant, réinvestit cette expérience vécue, selon son profil personnel, dans son parcours. Les rôles tenus, les responsabilités prises, « les mises en danger » émotionnelles et le dépassement de soi pour répondre aux missions choisies sont au service de la construction d'un projet personnalisé d'orientation. Le choix, par l'élève, des missions menées est un facteur clé pour

10 Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015.



viser le développement de ses ressources et vivre en acte l'éducation à l'orientation. « C'est à l'élève que revient la responsabilité de trouver, par une activité réflexive conjointe à son activité physique, le cheminement pertinent pour opérer les transformations nécessaires à sa réussite. À lui donc d'établir le lien entre les processus mis en jeu dans son activité d'apprentissage et le produit obtenu. Le professeur ne se désengage pas mais opte pour une guidance fondée sur la régulation et le mise à disposition d'aides et de ressources quand nécessaire »<sup>11</sup>. Dans cette optique, l'élève s'efforce d'acquérir les connaissances nécessaires aux apprentissages visés, l'enseignant met en œuvre les conditions matérielles, d'organisation et de remédiation pour le permettre.

En quatrième, l'étape « organiser et réaliser pour mieux comprendre » nourrit l'acquisition de compétences en EPS, dans les autres disciplines, en vie scolaire et dans le monde extérieur au collège, vers la formation d'un futur citoyen éclairé sur lui-même, les autres et l'environnement.

### Mettre en cohérence pour se mettre en projet.

En troisième, l'élève a vécu plusieurs expériences personnelles et scolaires et a acquis les compétences pour les synthétiser sans se détacher de ce qui le caractérise en tant que personne. L'autopilotage est favorisé pour dévoluer la capacité à cheminer entre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être (voir schéma 3). Plus concrètement, l'élève à cette étape, mobilise ses compétences acquises, scolaires et liées au socle, pour se projeter et faire des choix sensés au regard de ses propres intérêts et de ses qualités humaines qu'il connaît désormais.

Tab. 4, axes de travail possibles, actions et acteurs pour la troisième étape en 3<sup>ème</sup>.

Exemple d'axes de travail du Parcours Avenir :	Actions au niveau 3 <sup>ème</sup> : Mettre en cohérence pour se mettre en projet.
<p>Découvrir le marché de l'emploi.</p> <p>Aider chaque élève à se doter d'une compétence à s'orienter, pour choisir en connaissance de cause un parcours de formation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.</p> <p>Développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre chez tous les élèves.</p> <p>Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s).</p>	<p><u>Construction de son orientation scolaire et de son projet professionnel.</u> <i>Formuler et justifier en les argumentants ses vœux d'orientation.</i></p> <p><u>Découvertes d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations, classes en entreprise, visite d'entreprise et de sites de production.</u> <i>Observer et décrire l'organisation d'une entreprise, d'une association...</i> <i>Identifier les enjeux et les risques de différents types d'activités.</i></p> <p><u>Mobilités à l'étranger, séjours linguistiques.</u></p> <p><u>Activités pédagogiques périscolaires : visite de salons, création de mini entreprises, concours de jeunes inventeurs.</u></p>
<b>Acteurs et partenaires:</b>	<u>Forum des métiers.</u>
<p>Projets transdisciplinaires.</p> <p>Le professeur principal.</p> <p>Le conseiller d'orientation psychologue.</p> <p>Le Chef d'établissement.</p> <p>Les entrepreneurs locaux.</p>	<p><i>Élaborer et planifier une stratégie de recherche d'informations. Pour ses choix d'orientation connaître les conditions concrètes d'admission (procédures, capacités d'accueil) et évaluer ses chances concrètes d'accès et d'évolution (passerelles).</i> <i>Identifier l'évolution de ses représentations, constater l'évolution de ses centres d'intérêts, de ses valeurs.</i></p> <p><u>S'engager dans une option de découverte professionnelle.</u> Les professeurs toutes disciplines confondues.</p>

11 HENRY (F.), VOLANT (C.), « Faire et apprendre en EPS : dévoluer pour faire évoluer », *Les cahiers EPS*, N°34, juin 2006.

« *Mettre en cohérence pour se mettre en projet* » est une étape du parcours d'orientation de l'élève en troisième qui fait écho avec les protocoles d'évaluation du diplôme national du brevet (DNB). La mise en projet est sollicitée dans l'activité académique golf, par exemple, au regard de la compétence attendue au niveau 2 « *Conduire un déplacement sur un parcours de 4 à 6 trous variés avec obstacles en réalisant le moins de coups possible. Élaborer, annoncer, justifier et mettre en œuvre un projet d'action. Analyser et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement* »<sup>12</sup>. La pertinence et l'efficacité du projet du golfeur sont des éléments à évaluer, ayant fait l'objet d'apprentissages en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes. Un projet peut rester « *formel* », être « *réfléchi* » ou devenir « *pertinent et adapté* »<sup>12</sup>. En ce qui concerne l'orientation, l'enjeu est de permettre à l'élève de construire progressivement son parcours de façon pertinente et adaptée en s'appuyant sur les connaissances, les capacités et les attitudes acquises en EPS, dans les autres disciplines scolaires et dans son environnement.



## Conclusion

Accrocher l'élève sous-entend de lutter par anticipation contre son décrochage, puis d'agir en préventif sur cette problématique tout au long de sa scolarité. L'élève, grâce aux enseignants, aux différents acteurs du système éducatif et aux parents, est guidé et éduqué pour faire des choix. En plus des projets transdisciplinaires, de nombreux lieux peuvent être dédiés au vécu d'expériences enrichissantes fondées sur les prises d'initiatives, de responsabilités, l'envie d'entreprendre, à l'image du foyer socio-éducatif ou de l'association sportive. L'éducation au choix, au travers du prisme de l'orientation, permet à l'élève de donner du sens aux apprentissages puisqu'il acquiert progressivement les compétences pour faire des liens entre les savoirs du socle, les savoirs scolaires, les savoir-faire méthodologiques et les savoir-être par la connaissance de soi. L'éducation à l'orientation représente alors un levier majeur pour atteindre des compétences du socle comme « *prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte* »<sup>13</sup>.

---

12 DIPLOME NATIONAL DU BREVET, Référentiel GOLF Liste académique, Académie Nantes, session 2013.

13 Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015.